Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260430-20260409CCAS01-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 09 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf-avril, à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT.

Date de convocation : 03 avril 2026
Membres en exercice : 15
Présents : Gilbert LE VAILLANT, Marie Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Carole LAURENT, Florence GOD, Mélanie LANGELLA, Séverine JEANDEL, Joël BREXEL, Patricia GUYOMARD, Annie LE GOFF, Marie-Thérèse JEGOU, Jeannie MARLEC, Danielle PARANTHOËN, Jeannine PERROT,
Absents excusés : Thomas BOUSSOUGANT
Votants : 13
Secrétaire de séance : Marie Yvonne GELARD,

SECOURS EXCEPTIONNEL EN ARGENT

Monsieur le Président informe les membres du CCAS qu'il a rencontré Madame Sophie GAUTIER, domiciliée, résidence de la Providence à Quemper-Guézennec, qui lui a fait part de ses grosses difficultés financières.

Monsieur le Président suggère une aide financière de 2 000,00 €uros afin que Madame Sophie GAUTIER puisse régulariser une facture de réparations chez un garagiste.

Monsieur le Maire précise que l'aide attribuée sera versée sur le compte bancaire de Monsieur et Madame GAUTIER.

Après en avoir délibéré,

Les membres du CCAS,

Décident l'attribution d'une aide financière de 2 000,00 €uros à Madame Sophie GAUTIER.

Fait et délibéré, le 09 avril 2026

Le Président,
Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire
Marie Yvonne GELARD,